



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE.
CANTON DE PONTOISE.
TELEPHONE : 01 34 42 10 05
FAX : 01 34 42 14 91
E.MAIL : contact@boissy-laillerie.fr

MAIRIE DE BOISSY L'AILLERIE. 95650

NOTE DE SYNTHÈSE BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

COMMUNE DE BOISSY L'AILLERIE

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur (le Maire).
Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité pour l'exercice budgétaire de l'année N -1.
Il permet de contrôler la gestion financière de la commune et de comparer, notamment, les dépenses et recettes effectuées par rapport à celles qui étaient prévues au budget primitif.
Suivant l'article L 2121-14 du CGCT pendant le débat sur le Compte administratif la présidence du conseil est assurée par un autre membre élu par le conseil et le maire doit se retirer au moment du vote.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

	Nature	Prévu 2021	Réalisé
DEPENSES	- Charge à caractère général	717 455.89	545 768.02
	- Charge de personnel	648 300.00	638 726.95
	- Atténuation de produit	43 000.00	42 077.00
	- Autres charges de gestion courante	275 250.00	247 880.58
	- Frais de fonctionnement des élus	0.00	0.00
	- Charges financières	38 000.00	34 859.49
	- Charges exceptionnelles	15 000.00	14 880.23
	- Dépenses imprévues	34 000.00	0.00
	- Virement section de fonctionnement	200 000.00	
		1 971 005.89	1 524 192.27
RECETTES	- Atténuation de charge	2 000.00	804.72
	- Produit des services	107 200.00	141 272.65
	- Impôts des taxes	1 275 718.00	1 293 336.34
	- Dotation et participation	258 913.00	167 224.44
	- Autres produits de gestion	124 000.00	134 514.56
	- Produits exceptionnels		8 388.25
	- Excédent de fonctionnement 2020 reporté	203 174.89	203 174.89
		1 971 005.89	1 948 715.85



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE.
CANTON DE PONTOISE.
TELEPHONE : 01 34 42 10 05
FAX : 01 34 42 14 91
E.MAIL : contact@boissy-laillerie.fr

MAIRIE DE BOISSY L'AILLERIE. 95650

L'excédent de fonctionnement est donc de :

1 948 715.85 – 1 524 192.27 = 424 523.58

L'affectation de ce résultat, après approbation du conseil municipal :

224 523.58 euros affectés aux recettes de fonctionnement du budget primitif 2022.

200 000.00 euros affecté en recette d'investissement du budget 2022.

SECTION INVESTISSEMENT :

	Nature	Prévu 2021	Réalisé
DEPENSES	- Immobilisations corporelles	2 000.00	-1 103.99
	- Dotation	120 400.00	
	- Opérations d'équipements	1 525 000.00	994 444.98
	- Remboursement emprunts	117 000.00	115 798.58
	- Dépenses imprévues	19 278.08	
		1 783 678.08	1 109 139.57
RECETTES	- Subventions d'équipements	375 200.00	177 863.22
	- Emprunt	502 000.00	0.00
	- Dotation (TVA) et réserve	420 000.00	463 274.40
	- Excédent de fonctionnement	200 000.00	200 000.00
	- Virement section investissement	200 000.00	0.00
	- Dépôt et cautionnement		108.17
	- Excédent d'investissement reporté	86 478.08	86 478.08
		1 783 678.08	927 723.87

Le résultat d'investissement est donc de :

927 723.87 - 1 109 139.57 = - 181 415.70

L'affectation de ce résultat, après l'approbation par le conseil municipal :

181 415.70 euros en report de dépenses d'investissement.



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE.
CANTON DE PONTOISE.
TELEPHONE : 01 34 42 10 05
FAX : 01 34 42 14 91
E.MAIL : contact@boissy-laillerie.fr

MAIRIE DE BOISSY L'AILLERIE. 95650

BUDGET ANNEXE EAU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION EXPLOITATION :

	Nature	Prévu 2021	Réalisé
DEPENSES	- Charge à caractère général	75 687.15	11 370.00
	- Charge financière	1 000.00	0.00
	- Dépenses imprévues	3 500.00	0.00
	- Virement à la section d'investissement	50 000.00	0.00
	- Transfert entre section	23 273.70	
		153 460.85	11 370.00
RECETTES	- Taxe/eau	35 000.00	39 866.86
	- Transfert entre section	34 822.04	
	- Excédent reporté	83 638.81	83 638.81
		153 460.85	123 505.67

Le résultat d'exploitation est donc de :

$$123\,505.67 - 11\,370.00 = 112\,135.67$$

L'affectation de ce résultat après approbation par le conseil municipal :

112 135.67 euros en recette d'exploitation 2022, excédent reporté.

SECTION INVESTISSEMENT :

	Nature	Prévu 2021	Réalisé
DEPENSES	- Immobilisation	350 787.17	115 868.96
	- Emprunt remboursement	1 000.00	993.34
	- Opération d'ordre entre section	34 822.04	0.00
		386 609.21	116 862.30
RECETTES	- Dotation		1 966.45
	- Virement section exploitation	50 000.00	0.00
	- Opération d'ordre	23 273.70	0.00
	- Solde d'exécution reporté	313 335.51	313 335.51
		386 609.21	315 301.96

Le résultat de la section d'investissement est donc de :

$$315\,301.96 - 116\,862.30 = 198\,439.66$$

L'affectation de ce résultat après approbation par le conseil municipal :

198 439.66 euros excédent d'investissement reporté.

Le Maire : M. GUIARD